



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat

3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

Division des Personnels
administratifs, techniques, sociaux
et de santé

DPATS

Circulaire n° 2022-19

Dossier suivi par :

DPATS 4

Xavier-Gil ERIALC

☎ : 01.30.83.49.89

Courriel : ce.dpats4@ac-versailles.fr

Diffusion :

Pour attribution : A - Pour
Information : I

A	Rectorat	A	INSPE
A	DSDEN	A	Universités et IUT
	78	A	Gds. Etabs. Sup
	91	A	CANOPE
	92	A	CIEP – FEI
	95	A	CIO
A	Circonscriptions		CNED
	78	A	CREPS
	91	A	CROUS
	92		DDCS
	95		78
A	Lycées		91
	78		92
	91		95
	92		DRONISEP
	95	A	INS HEA
	Collèges		INJEP
	78		SIEC
	91		Unités pénitentiaires
	92		UNSS
	95	I	Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles		78
	78		91
	91		92
	92		95
	95		
	Écoles privées		
	Collèges privés		
	Lycées privés		
	MELH		
	LYCEE MILITAIRE		
A	EREA		
	ERPD		

Nature du document :

Nouveau

Modifié

Reconduit

☞ Retour des dossiers : 01/07/2022

Versailles, le 07 juin 2022

La Rectrice de l'académie de Versailles

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des
services de l'éducation nationale des Yvelines,
Essonne, Hauts-de-Seine et Val d'Oise,

Mesdames et Messieurs les Présidents
d'Université et directeurs d'établissements
d'enseignement supérieur,

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement public local d'enseignement,

Messieurs les Directeurs du FEI, Réseau
CANOPE, CREPS,

Objet : Avancement de grade des Adjoints Techniques de Recherche
et de Formation - Année 2022.

Réf. : - Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

- Bulletin officiel n° 44 du 19/11/2020 relatif aux lignes directrices de gestion de ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du 20/10/2020
- Bulletin officiel spécial n° 1 du 17/02/2022 relatif à la carrière des personnels titulaires des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS) et des personnels techniques et pédagogiques (PTP) – 2022.

Vous trouverez ci-après les éléments d'information relatifs à la campagne d'avancement de grade des Adjoints techniques de recherche et de formation (filière I.T.R.F.), au titre de l'année 2022.

Les agents promouvables seront informés individuellement par voie dématérialisée de leur inscription au tableau d'avancement.

Les dossiers une fois complétés devront être retournés à la DPATS 4 pour le :

Vendredi 1er juillet 2022.

Seuls les dossiers complets parvenus à cette date seront pris en considération

Je vous demande de porter cette circulaire à la connaissance des personnels concernés et vous remercie de l'attention que vous porterez au bon déroulement de cette procédure.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

Signé : Michaël CHAUSSARD